

**Centre Communautaire Pierre-Lemaire**  
**États financiers**  
*31 décembre 2023*

# Centre Communautaire Pierre-Lemaire

## Sommaire

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

Page

### Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

#### États financiers

État des résultats.....	1
État de l'évolution de l'actif net.....	2
Bilan.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes complémentaires.....	5

---

Aux administrateurs de  
Centre Communautaire Pierre-Lemaire

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Centre Communautaire Pierre-Lemaire (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'Organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

## Fondement de la conclusion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme tire des produits de loisirs et services aux adultes, loisirs jeunesse, services adaptés, dons, commandites, activités de financement et subventions autres à l'égard desquels il n'est pas possible d'obtenir les éléments probants que nous jugeons nécessaires aux fins de l'examen de leur exhaustivité. Par conséquent, les éléments probants obtenus à l'égard de ces produits se sont limités aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer s'il était nécessaire d'apporter des redressements aux montants des produits de loisirs et services aux adultes, loisirs jeunesse, services adaptés, dons, commandites, activités de financement et subventions autres, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2023 et 2022 et de l'actif net aux 1er janvier et aux 31 décembre 2023 et 2022. Nous avons donc exprimé une conclusion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022 en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

## Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## Observations

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été retraitées. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

**MNP** SENCRL, s.r.l.<sup>1</sup>  
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Drummondville (Québec)  
Le 16 avril 2024

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A130427

## Centre Communautaire Pierre-Lemaire

### État des résultats

*Exercice clos le 31 décembre 2023*

	2023	2022 <i>(retraité)</i>
<b>Produits</b>		
Subvention - Ville de Drummondville - opérations	151 824	145 789
Subvention - gouvernement fédéral	24 404	44 531
Subvention - gouvernement provincial	145 007	110 433
Loisirs et services aux adultes	180 836	148 824
Loisirs jeunesse	253 928	228 700
Services adaptés	-	81
Subventions - autres	54 027	42 522
Dons, commandites et activités de financement	13 948	11 283
Honoraires de surveillance	15 747	15 043
Intérêts subventionnés	5 761	8 037
Ristournes et intérêts	12 726	6 865
	<b>858 208</b>	<b>762 108</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	504 164	404 391
Alimentation	1 249	994
Assurances	21 157	18 776
Communications	3 646	5 541
Énergie	31 872	31 609
Entretien et réparations	37 639	41 497
Formation	3 160	1 282
Fournitures et papeterie	24 677	15 288
Frais bancaires et de cartes de crédit	11 010	7 408
Frais de déplacement et de transport	6 785	8 483
Frais et fournitures d'activités	100 217	56 453
Intérêts sur la dette à long terme	2 209	2 542
Intérêts sur la dette à long terme subventionnés	5 761	8 037
Publicité	4 507	11 295
Services professionnels	15 336	8 064
Taxes et permis	2 126	2 874
Amortissement des immobilisations corporelles	55 752	58 086
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(40 063)	(44 700)
	<b>791 204</b>	<b>637 920</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>67 004</b>	<b>124 188</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Centre Communautaire Pierre-Lemaire**  
**État de l'évolution de l'actif net**  
*Exercice clos le 31 décembre 2023*

	Investi en immobilisations corporelles \$	Non affecté \$	2023 Total	2022 Total (retraité)
<b>Solde au début</b>	282 443	497 267	779 710	655 522
Excédent des produits sur les charges	(15 689)	82 693	67 004	124 188
Investissement en immobilisations corporelles	31 964	(31 964)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>298 718</b>	<b>547 996</b>	<b>846 714</b>	<b>779 710</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Centre Communautaire Pierre-Lemaire

## Bilan

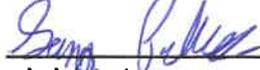
31 décembre 2023

	2023	2022 (retraité)
<b>Actif</b>		
<b>Court terme</b>		
Encaisse	380 048	513 571
Placement temporaire, portant intérêt au taux de 4,85 % et échéant en mars 2024	250 000	-
Débiteurs (note 4)	6 447	24 446
Subventions à recevoir échéant au cours du prochain exercice (note 5)	92 976	202 991
	729 471	741 008
<b>Subventions à recevoir (note 5)</b>	66 878	165 072
<b>Immobilisations corporelles (note 6)</b>	1 307 996	1 339 068
	2 104 345	2 245 148
<b>Passif</b>		
<b>Court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	44 430	39 950
Produits reportés	35 139	7 325
Subventions reportées (note 10)	37 181	133 858
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	72 262	69 890
	189 012	251 023
<b>Dette à long terme (note 9)</b>	119 551	191 819
<b>Subventions reportées (note 10)</b>	-	33 465
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 11)</b>	949 068	989 131
	1 257 631	1 465 438
<b>Actif net</b>		
<b>Investi en immobilisations corporelles</b>	298 718	282 443
<b>Non affecté</b>	547 996	497 267
	846 714	779 710
	2 104 345	2 245 148

Engagements (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

  
administrateur

  
administrateur

**Centre Communautaire Pierre-Lemaire**  
**État des flux de trésorerie**  
*Exercice clos le 31 décembre 2023*

	<b>2023</b>	2022 (retraité)
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	<b>67 004</b>	124 188
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>55 752</b>	58 086
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<b>(40 063)</b>	(44 700)
	<b>82 693</b>	137 574
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	<b>(94 714)</b>	95 032
	<b>(12 021)</b>	232 606
<b>Activités d'investissement</b>		
Encaissement des subventions à recevoir	<b>223 074</b>	60 568
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(24 680)</b>	(33 104)
Variation du placement temporaire	<b>(250 000)</b>	-
	<b>(51 606)</b>	27 464
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	<b>(69 896)</b>	(107 605)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<b>-</b>	7 774
	<b>(69 896)</b>	(99 831)
<b>(Diminution) augmentation de l'encaisse</b>	<b>(133 523)</b>	160 239
<b>Encaisse au début</b>	<b>513 571</b>	353 332
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>380 048</b>	513 571

Au cours de l'exercice, l'Organisme a comptabilisé des subventions à recevoir en contrepartie de subventions reportées pour un montant de 14 865 \$.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**1. Description de l'entreprise**

Centre Communautaire Pierre-Lemaire (l'« Organisme ») est constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et exploite un centre communautaire. L'Organisme est exempt d'impôt en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

**2. Redressement aux exercices antérieurs**

L'Organisme a découvert que certains apports à recevoir au cours des dernières années n'avaient pas été comptabilisés. En conséquence, les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été retraités sans impact sur le solde de l'actif net. Les subventions à recevoir au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été augmentées de 173 848 \$ de même que les subventions reportées.

**3. Méthodes comptables**

L'Organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Instruments financiers**

*Évaluation initiale*

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

*Évaluation ultérieure*

L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

*Coûts de transaction*

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**3. Méthodes comptables (suite)**

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	<b>Méthodes</b>	<b>Taux et période</b>
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	10 ans
Bâtiments	Amortissement dégressif	4 %
Équipement	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %

**Dépréciation des immobilisations corporelles**

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation corporelle. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

**Apports reçus sous forme de biens et de services**

L'Organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

**Comptabilisation des produits**

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

L'apport sous forme de prêt-subvention est comptabilisé à titre de subvention au moment où celui-ci est accordé à l'Organisme et non lors de la renonciation au remboursement.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Les produits des loisirs et services aux adultes, des loisirs jeunesse, de services adaptés et les honoraires de surveillance sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque les services ont été rendus, lorsque le prix est déterminé ou déterminable et lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits des activités de financement et de commandites sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque l'activité a eu lieu, lorsque le prix est déterminé ou déterminable et lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les sommes perçues d'avance sont comptabilisées à titre de produits reportés jusqu'à ce que les activités ou les services aient lieu.

Les revenus de ristourne et d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et les subventions.

## Centre Communautaire Pierre-Lemaire

### Notes complémentaires

31 décembre 2023

#### 4. Débiteurs

	2023	2022
Taxes à la consommation	1 640	1 726
Intérêts à recevoir	336	478
Autres	4 471	22 242
	6 447	24 446

#### 5. Subventions à recevoir

	2023	2022 (retraité)
Subvention de 800 000 \$ à recevoir de la Ville de Drummondville, portant intérêt au taux de 3,33 %, encaissable par versements mensuels de 5 677 \$ incluant le capital et les intérêts, échéant en décembre 2025	131 603	194 215
Subvention du ministère du Sport, du Loisir et du Plein air	28 251	173 848
	159 854	368 063
Subventions à recevoir échéant au cours du prochain exercice	92 976	202 991
	66 878	165 072

#### 6. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2023 Valeur nette	2022 Valeur nette
Terrain	170 802	-	170 802	170 802
Bâtiments	1 902 596	832 462	1 070 134	1 114 723
Mobilier de bureau	20 368	16 827	3 541	4 426
Matériel informatique	14 081	8 759	5 322	5 871
Équipement	44 398	39 495	4 903	2 778
Améliorations locatives	168 099	114 805	53 294	40 468
	2 320 344	1 012 348	1 307 996	1 339 068

#### 7. Emprunt bancaire

L'emprunt bancaire autorisé d'un montant de 22 500 \$ porte intérêt au taux de 12,70 % et est renouvelable annuellement.

**Centre Communautaire Pierre-Lemaire**  
**Notes complémentaires**

31 décembre 2023

**8. Crédoiteurs et charges à payer**

	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	15 952	16 752
Salaires et vacances	19 747	13 805
Sommes à remettre à l'État	8 314	8 833
Intérêts courus	417	560
	44 430	39 950

**9. Dette à long terme**

	2023	2022
Emprunt de 800 000 \$, portant intérêt à un taux de 3,33 %, remboursable par versements mensuels de 5 677 \$, incluant le capital et les intérêts, échéant en décembre 2025, garanti par un cautionnement de la Ville de Drummondville (voir note 5)	131 603	194 215
Emprunt de 110 000 \$, portant intérêt à un taux de 3,45 %, remboursable par versements mensuels de 791 \$, incluant le capital et les intérêts, échéant en août 2025, garanti par un cautionnement de la Ville de Drummondville	60 210	67 494
	191 813	261 709
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	72 262	69 890
	119 551	191 819

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2024		72 262
2025		119 551

**10. Subventions reportées - fonctionnement**

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2023	2022
Solde au début	167 323	197 778
Plus : octrois	14 865	79 978
Moins : sommes comptabilisées aux produits	(145 007)	(110 433)
Solde à la fin	37 181	167 323
Moins : apports reportés réalisables au cours du prochain exercice	37 181	(133 858)
	-	33 465

# Centre Communautaire Pierre-Lemaire

## Notes complémentaires

31 décembre 2023

### 11. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

	2023	2022
Solde au début	989 131	1 026 057
Apports reçus en espèces	-	7 774
Montant amorti dans les résultats	(40 063)	(44 700)
	<b>949 068</b>	<b>989 131</b>

### 12. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2023	2022
Débiteurs	17 999	75 381
Créditeurs et charges à payer	4 480	20 372
Subventions reportées	(145 007)	-
Produits reportés	27 814	(721)
	<b>(94 714)</b>	<b>95 032</b>

### 13. Engagements

La Ville de Drummondville a cédé par emphytéose à l'Organisme un terrain et un bâtiment pour l'exploitation d'un centre communautaire. Les droits ont été cédés sans frais et l'emphytéose vient à échéance en juin 2035.

### 14. Instruments financiers

#### Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'Organisme est exposé au 31 décembre 2023 sont détaillés ci-après.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Organisme est principalement lié aux débiteurs et aux subventions à recevoir.

L'Organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'Organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'Organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

#### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'Organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

**14. Instruments financiers (suite)**

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Toutefois, le risque est limité, car l'Organisme a une subvention à recevoir portant intérêt à taux fixe en contrepartie de sa principale dette à long terme portant intérêt à taux fixe.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

**15. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.